

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 24 SEPTEMBRE 2018 A 19H30

en l'Hôtel de Ville de Verviers

Supplément à l'ordre du jour arrêté par le Collège communal (art. L1122-24 du Code de la  
Démocratie locale et de la Décentralisation)

SEANCE PUBLIQUE

M. ISTASSE

47<sup>A</sup>.- ALIMENTATION SAINE DANS LES ECOLES COMMUNALES -  
Comment justifier l'inaction de Verviers - Point inscrit à la demande de  
Mme DUMOULIN, Cheffe de Groupe ECOLO.